Logo CFDT

[LIBERATION] Marylise LEON - Il y a une inégalité de traitement entre demandeurs d’emploi

Pour la secrétaire générale adjointe de la CFDT Marylise Léon, la réforme de l’assurance chômage, et notamment le nouveau mode de calcul de l’allocation versée, pénalise les plus précaires.

La CFDT n’appelait pas à manifester vendredi contre la réforme de l’assurance chômage, mais elle a décidé de se joindre aux autres syndicats qui s’apprêtent à attaquer une nouvelle fois ce texte devant le Conseil d’Etat. Dans leur viseur : le nouveau mode de calcul du salaire journalier de référence (SJR), qui détermine le montant de l’allocation.
A compter du 1er juillet et pour 1,15million de demandeurs d’emploi, cette dernière pourrait être inférieure de 17% à ce à quoi ils auraient eu droit avec le système actuel. Secrétaire nationale de la CFDT, Marylise Léon représente le syndicat dans les discussions avec le ministère du Travail.

(suite dans documents)

Marylise Léon
Documents
Il y a une inégalité de traitement entre demandeurs d’emploi